

REGLEMENT DES TROPHEES REGIONAUX JEUNES

Définition :

Un Trophée Régional Jeunes est une compétition régionale jeune, ouverte aux joueurs Picards des catégories poussin, benjamin, minime et cadet titulaires d'une licence FFBad compétition pour la saison en cours en règle à la date de l'inscription.

Cette compétition se déroule en cinq manches de simple, suivi d'un tableau de double ou de mixte (en Elites uniquement)

A l'issue de chaque manche, un classement par point sera déterminé en fonction des résultats de la compétition.

A la fin de la saison, les 3 meilleurs joueuses et joueurs de simple de chaque catégorie seront récompensés.

1. Organisation générale

Le calendrier des Trophées Régionaux Jeunes est constitué par la Ligue de Picardie, en fonction du calendrier global des compétitions fédérales et des différents stages programmés.

Pour des impératifs de disposition de gymnase, des dates sont susceptibles d'être modifiées et des lieux changés, après avoir été soumis pour accord au Comité Directeur de la Ligue.

Les Trophées Régionaux Jeunes sont gérés par la Ligue.

Le club-hôte du Trophée Régional Jeunes constitue une équipe chargée de gérer la dite compétition le jour même. Au sein de cette équipe, un responsable devra être désigné ; celui-ci sera notamment l'interlocuteur principal avec la Ligue et le juge-arbitre désigné.

La Ligue :

- ✓ déclare la compétition sur POONA
- ✓ diffuse les plaquettes d'invitation et d'inscription
- ✓ centralise les inscriptions
- ✓ effectue le tirage au sort, transmet au JA nommé
- ✓ diffuse les convocations
- ✓ envoie les factures aux clubs

Le Responsable désigné par son club :

- ✓ est responsable de la bonne tenue de son gymnase
- ✓ est responsable de sa table de marque
- ✓ transmet les résultats et le fichier de la compétition au juge-arbitre et au chargé de développement de la Ligue (ligue@badmintonpicardie.fr)

Le club-hôte :

- ✓ gère l'accueil de la compétition, de la salle, le matériel pour l'identification des terrains, les plots pour les inter-sets, les plaquettes pour les feuilles de matchs.
- ✓ met en place une restauration obligatoire et une sonorisation suffisante
- ✓ tient la tenue de la table de marque par la présence d'une personne minimum ayant suivi le SOC, sur la durée de la compétition (toutefois, cette tâche peut être assurée par 2 ou 3 personnes maximum se relayant)

La Ligue de Picardie s'assure pour sa part que le club-hôte remplit les fonctions désignées ci-dessus, **mais ne s'y substitue pas**.

De ce fait, au cas où le club ne serait pas en mesure de les assurer, l'épreuve concernée serait organisée par un autre club ou reportée à une date ultérieure, dans la mesure du possible.

2. Règles générales

Les Trophées Régionaux Jeunes se déroulent selon les règles FFBad, de la Ligue de Picardie et du présent règlement. Toutefois, **le Comité Directeur de la Ligue de Picardie et/ou la Commission régionale jeunes**, se réserve le droit d'apporter des modifications à ce règlement en cas de nécessité.

Les Trophées Régionaux Jeunes sont ouverts exclusivement aux licenciés picards.

Les dirigeants des clubs participants s'engagent à respecter et à faire respecter le présent règlement.

En particulier, tous les joueurs doivent :

- ✓ être licenciés
- ✓ être en possession de leur licence
- ✓ n'être sous le coup d'aucune sanction disciplinaire.

La licence doit avoir été validée par la Ligue de Picardie au soir de la date de clôture des inscriptions.

De même, le surclassement éventuel doit avoir été validé par la Ligue de Picardie.

En ce qui concerne le cas particulier des forfaits, se reporter à **l'article 8** du présent règlement.

3. Les inscriptions

Chaque club procédera à l'inscription de ses joueurs auprès de :

Magali Vié
56, rue du Maréchal Gérard
60870 Villers Saint-Paul
Mail : ligue@badmintonpicardie.fr

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
Aucune inscription ne sera prise après la date de clôture des inscriptions.

Le coût de l'inscription est de : **3.00€ pour les tableaux espoirs**
 5.00€ pour les tableaux élites

L'inscription est définitive une fois le tirage au sort effectué par le juge-arbitre responsable de la compétition, même sur présentation d'un certificat médical.

Pour les joueurs des tableaux élités, les clubs devront indiquer le partenaire de double souhaité, sous réserve que ce partenaire joue en tableau élite. Les paires seront constituées à partir de ces souhaits, mais pourront être modifiées en cas de désaccord entre les clubs lors des inscriptions.

La Ligue s'engage à respecter la planification suivante dans la mesure du possible :

- ✦ J -45 : envoi des invitations et des fiches d'inscriptions concernant le Trophée Régional Jeunes (lieu, date, horaire, responsable du club-hôte)
- ✦ J-30 : relance des invitations dans les clubs
- ✦ J -15 : date limite d'inscription
- ✦ J -12 : tirage au sort et envoi des convocations.

Toute réception d'une inscription sera suivie d'un mail de confirmation aux clubs concernés.

Charge aux clubs de vérifier que toutes leurs inscriptions ont été prises en compte.

Au-delà de la date de clôture, aucune réclamation ne peut être retenue.

4. [Constitution des tableaux](#)

TRJ N°1

Sur le premier Trophée Régional Jeunes, les joueurs seront répartis dans les tableaux élités ou espoirs en fonction du cPPP à la date de clôture des inscriptions.

Chez les poussins seuls les 6 meilleurs garçons et les 6 meilleures filles inscrits seront retenus et joueront en tableaux élités. Les autres poussins pourront participer aux Rencontres Départementales Jeunes (RDJ) pour se qualifier au TRJ suivant. Les tableaux poussins seront constitués de deux poules de 3 joueurs avec 2 sortants, suivi des demi-finales et des finales (les perdants des demi-finales joueront une finale pour la troisième place).

Chez les benjamins et minimes, les 8 meilleurs garçons et les 8 meilleures filles parmi les inscrits seront retenus en tableaux élités. Ils seront répartis dans 2 poules de 4 joueurs regroupant les 4^{er} pour le Top A et les 4 suivants pour le Top B. Il n'y aura pas de sortie de poule, le classement se fera directement par rapport aux résultats des poules. Les autres joueurs inscrits seront répartis dans les tableaux espoirs.

Les poussins, benjamins et minimes des tableaux élités seront automatiquement inscrits dans un tableau de DD ou DH en élimination directe avec finale pour la troisième place en supplément des tableaux de simples.

Les cadets joueront directement dans les tableaux espoirs.

Tous les joueurs des tableaux Espoirs seront répartis par poule de 3 ou 4 avec dans la mesure du possible 2 sortants, suivi d'un tableau en élimination directe.

TRJ 2 à 5

Pour les TRJ suivants, les joueurs seront répartis dans les tableaux élités et espoirs en fonction des résultats du TRJ précédent.

Chez les poussins, le vainqueur du TRJ précédent pourra jouer dans le TOP B benjamin après recommandation de l'ETR et à condition de posséder un Surclassement Poussin.

Les trois premiers du TRJ précédents sont automatiquement qualifiés pour le suivant, les trois autres places seront réservées aux vainqueurs des RDJ.

En cas d'absence d'un ou plusieurs joueurs qualifiés, la sélection se fera par rapport au cPPP à la date de clôture des inscriptions.

Comme pour le TRJ 1, les tableaux poussins seront constitués de deux poules de 3 joueurs avec 2 sortants, suivi des demi-finales et des finales (les perdants des demi-finales joueront une finale pour la troisième place).

Chez les benjamins, les vainqueurs du Top A et du Top B joueront respectivement dans le Top B minime (sous réserve de posséder un simple surclassement) et dans le Top A benjamin. Chez les minimes, les vainqueurs du Top A pourront soit jouer en Grand Prix (sur recommandation de l'ETR et sous condition de posséder un surclassement exceptionnel) ou rester en TOP A minime. Les vainqueurs du Top B minime joueront automatiquement dans le Top A minime.

Pour ces deux catégories (benjamin et minime), les derniers du Top A et du Top B joueront respectivement en Top B et tableau espoir de leur catégorie. Si le dernier du Top B minime est un benjamin, celui-ci redescendra en Top A benjamin.

Comme pour le TRJ 1, les joueurs seront répartis dans 2 poules de 4 joueurs regroupant les 4^{er} pour le Top A et les 4 suivants pour le Top B. Il n'y aura pas de sortie de poule, le classement se fera directement par rapport aux résultats des poules. Les autres joueurs inscrits seront répartis dans les tableaux espoirs

Les poussins, benjamins et minimes des tableaux élites seront automatiquement inscrits dans un tableau de DD ou DH sur les étapes 3 et 5 et en Mixte sur les étapes 2 et 4 en supplément du simple. Ces tableaux de doubles se joueront en élimination directe.

Les cadets joueront directement dans les tableaux espoirs.

En tableaux Espoir, les joueurs seront répartis par poule de 3 ou 4 avec dans la mesure du possible 2 sortants, suivi d'un tableau en élimination directe.

5. Déroulement

Les matchs s'effectuent en auto-arbitrage.

Les tableaux sont établis par le chargé développement de la Ligue (ligue@badmintonpicardie.fr) et le responsable ETR en collaboration avec la commission jeunes et validés par les Juge-arbitres désignés pour le Trophée Régional Jeunes.

Pour les tableaux espoirs, poussins et doubles, les têtes de séries des différentes étapes seront désignées suivant le classement permanent par point (CPPP) au jour du tirage au sort, soit 15 à 12 jours avant la compétition.

Les horaires de convocation doivent impérativement être respectés.

6. Les volants

Les volants utilisés seront des volants en plastiques pour les tableaux benjamins espoirs et des volants plumes pour les tableaux élites et minimes et cadets espoirs.

Les volants seront fournis par la Ligue de Picardie et gérés par la table de marque du club-hôte

7. Tenue vestimentaire

Les joueurs doivent se présenter avec une tenue correcte sur le terrain (voir circulaire « Tenues vestimentaires et publicité » de la FFBa).

Le juge-arbitre est habilité à refuser l'accès au terrain si le joueur ne modifie pas sa tenue.

8. Affichage

Les tableaux, l'échéancier, les résultats de la compétition, le présent règlement doivent être affichés dans le gymnase.

9. Forfaits et remplacements

Tout joueur initialement inscrit qui s'avérerait ultérieurement indisponible devra impérativement avertir la Ligue (ligue@badmintonpicardie.fr) au plus tard la veille de la date du tirage au sort.

Dans le cas d'indisponibilités intervenues après la veille de la date du tirage au sort, il pourra être procédé la semaine précédant la compétition à des modifications ponctuelles dans le seul but de ne pas entraîner un nouveau tirage au sort.

Tout joueur initialement inscrit qui s'avérerait ultérieurement indisponible et en ferait état auprès de la Ligue (ligue@badmintonpicardie.fr) avant la veille de la date du tirage au sort est dispensé des formalités prévues ci-dessous. Son inscription ne serait alors pas comptabilisée financièrement.

Tout joueur initialement inscrit qui s'avérerait indisponible après la date du tirage des tableaux devra envoyer le justificatif attestant de la raison de son absence dans les 5 jours suivant la compétition à la :

Commission Régionale d'Arbitrage de Picardie
25, chemin du Mont Gréval
80860 Ponthoile
MAIL : arbitrage@badmintonpicardie.fr

Tout joueur ne se présentant pas à une compétition sans motif justifié est passible d'une suspension de toute compétition de 2 mois. Cette suspension est de 6 mois en cas de récidive au cours de la même saison.

Ces suspensions s'entendent hors juillet et août. Lorsqu'une suspension est interrompue par les mois de juillet et août, elle reprend la saison suivante à la reprise de la licence par les joueurs concernés.

Par ailleurs, peuvent être sanctionnés au même titre que les forfaits volontaires :

- les joueurs participant à une compétition et quittant le tournoi avant d'avoir terminé leurs matchs, sauf cas de force majeure (blessure...)
- les joueurs s'inscrivant sur 2 tournois devant se dérouler le même week-end et participant à l'un d'entre eux. Aucun justificatif ne sera accepté.

Depuis le 6 juillet 2009, la CRA enregistre les forfaits dans la base de données POONA. Après validation des résultats, POONA déclenche alors l'envoi des courriers électroniques au joueur et au club concerné.

Une liste est mise à jour et est consultable sur la page d'accueil de POONA.

10. Les résultats

Le responsable de la table de marque fait parvenir, dès la fin de la compétition, le fichier informatique de celle-ci au juge-arbitre de la compétition ainsi qu'au chargé de développement de la Ligue (ligue@badmintonpicardie.fr).

Le juge-arbitre fait parvenir dans les 5 jours son rapport au Responsable de la CRA de Picardie ainsi que le fichier informatique de la compétition. Tous les justificatifs (attestation sur l'honneur, justificatifs d'absence des joueurs...) sont à faire parvenir à la CRA (arbitrage@badmintonpicardie.fr) de Picardie dans le même délai.

Si la CRA constate un défaut d'organisation (SOC, JA, fichier importé en retard etc...) le club organisateur pourra se voir infliger une amende de 50€

11. Classement des Trophées Régionaux Jeunes et récompenses

A chaque étape, les joueurs des tableaux élite marqueront un nombre de point correspondant à leur classement en fonction du tableau ci-dessous.

Top A	Poussins	Benjamins	Minimes
1 ^{er}	10	30	50
2 ^{ème}	8	27	47
3 ^{ème}	6	24	44
4 ^{ème}	4	22	42
5 ^{ème}	2	-	-
6 ^{ème}	2	-	-
Top B	Poussins	Benjamins	Minimes
1 ^{er}	-	20	40
2 ^{ème}	-	17	37
3 ^{ème}	-	14	34
4 ^{ème}	-	12	32

Un classement par catégorie se fera tout au long des 5 étapes et récompensera en fin de saison les meilleurs. Tous les joueurs seront classés dans leur catégorie, même s'ils jouent dans la catégorie supérieure sur une ou plusieurs étapes.

12. Réclamation

En cas de réclamation, adresser un courrier accompagné en lettre suivie et/ou un courriel au responsable de la CRA (arbitrage@badmintonpicardie.fr) et de la commission régionale jeunes (jeunes@badmintonpicardie.fr) dans les 72h suivant la fin de l'épreuve.